

2°) Marché de gré à gré d'un montant de 27 000 000 de Frs CFA passé avec la G.R.E.G. pour les travaux de construction de l'Eglise de Saint-Ernard

Le Maire donne lecture du rapport./

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver un marché de gré à gré, après adjudication, d'un montant de Frs CFA 27 000 000, passé avec le Groupement Réunionnais d'Entreprise Générale pour les travaux de construction de l'Eglise de Saint-Ernard.

La première tranche des travaux en cause sera financée par un emprunt de 7 300 000 Frs CFA que la Commune a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations plus une subvention de 800 000 Frs CFA qui a été allouée à la Commune par le Ministère des Départements d'Outre-Mer.

Le reste de la dépense sera prise en charge par l'Evêché de Saint-Denis.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix./.

Adopté à l'unanimité.